



PRÉVENTION ET MAÎTRISE DU RISQUE PLOMB

QUALITÉ D'USAGE

FORMATION PRÉVENTION ET MAÎTRISE DU RISQUE PLOMB
POUR LA FORMATION ENCADRANT

RÉFÉRENCE : AR01016

★★★★★ 4.5/5

VERSION 1 (MÀJ : 31.05.2024)

1. Définition des
besoins

2. Évaluation des
connaissances

3. Formation

4. Test et validation
des acquis

À la recherche d'une formation **Prévention et maîtrise du risque Plomb** pour booster vos compétences ?

STAGEUP met à votre disposition toute son expertise technique et pédagogique qui vous permettra d'atteindre vos objectifs.

Que vous soyez une entreprise ou un institutionnel, la formation **Prévention et maîtrise du risque Plomb** est assurée par nos formateurs sélectionnés pour leurs compétences reconnues (certification....) et leurs qualités relationnelles.

Quelque soit le niveau des stagiaires, un suivi pédagogique est assuré avant, pendant et après la formation, de manière à constater les acquis et ainsi permettre une mise en œuvre rapide dans un contexte professionnel.

Vous souhaitez organiser votre formation **Prévention et maîtrise du risque Plomb** facilement et de manière personnalisée ? Optez pour une solution en intra, ou participez à une de nos sessions collectives (inter), dans la limite des places disponibles.

Participez à la formation **Prévention et maîtrise du risque Plomb** à Paris, Lille, Marseille, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Strasbourg, Nantes, Montpellier, Rennes, Grenoble, Angers, Clermont-Ferrand, Nancy.

Public

Maîtres d'œuvres, architectes, AMO, Maîtres d'ouvrage, cadres d'entreprise.

Prérequis

Présenter un certificat d'aptitude au poste de travail selon les spécifications de l'arrêté du 23/02/2012. Lecture de plan courante.

Objectifs du stage

La formation MAITRISE ET PREVENTION DU RISQUE PLOMB a pour objectifs d' :

- Identifier les différents aspects du risque plomb pour l'entreprise de BTP et ses salariés.
- Organiser la prévention et la gestion du risque de la conception à la réalisation de l'opération.
- Déterminer les dispositifs de protection adaptés en fonction des situations, applicables par les intervenants.

Durée

2 jours

Pédagogie

METHODE PEDAGOGIQUE :

Formation dispensée par un formateur certifié et spécialisé dans les risques professionnels liés au Plomb et l'Amiante fixés par l'Assurance maladie et l'INRS. Analyse de cas concrets et d'exposés. Alternance de présentations théoriques et mises en pratique au travers de présentations de projets existants.

Méthode pédagogique participative.

Divers supports de cours.

METHODE D'EVALUATION :

Test de niveau (QCM) effectué en début et en fin de formation de manière à mesurer la progression de l'apprenant et de valider ses acquis.

Quizz intermédiaires à l'oral tout au

CONTENU DU PROGRAMME

Le **plomb** étant un agent CMR (cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction), la formation au risque plomb est obligatoire (**article R4412-87 du Code du travail**) pour les opérateurs susceptibles d'être exposés à cet agent chimique. Elle peut être délivrée par toute personne compétente désignée par l'employeur ou par un organisme de formation certifié ou non.

La formation **MAITRISE ET PREVENTION DU RISQUE PLOMB** vous permettra de maîtriser et d'appliquer les 3 objectifs majeurs de cette réglementation à savoir :

- ▶ Identifier les différents aspects du risque plomb pour l'entreprise et ses salariés.
- ▶ Organiser la prévention et la gestion du risque de la conception à la réalisation de l'opération.
- ▶ Déterminer les dispositifs de protection adaptés en fonction des situations de travail et du mode opératoire retenu, applicables par les intervenants de chantier.
- ▶ Identifier les sources du risque plomb.
- ▶ Être capable d'organiser la prévention et la gestion du risque plomb.
- ▶ Être capable de déterminer les dispositifs de protection adaptés en fonction des situations de travail et de la technique opératoire retenue.

PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION DES ENCADRANTS

Les principales sources de plomb

- ▶ Nature et caractéristiques physico-chimiques du plomb.
- ▶ Identifier les différentes sources de la pollution au plomb.

Historique de l'usage du plomb

EFFETS SUR LA SANTÉ

- ▶ Identifier les formes de contamination et voies d'intoxication.
- ▶ Connaître les risques immédiats et différés d'une intoxication.

INDEMNISATION DES MALADIES PROFESSIONNELLES

- ▶ Condition de reconnaissance des maladies professionnelles.
- ▶ Contexte réglementaire des maladies professionnelles et ses implications.
- ▶ Définir les liens entre dispositifs d'analyse et stratégie de prélèvement.

USAGE DU PLOMB DANS LE BÂTIMENT

IDENTIFIER LES MOYENS DE PRÉVENTION DU RISQUE D'EXPOSITION AU PLOMB

- ▶ Les équipements de protection individuelle EPI et collective EPC.
- ▶ Mesures de prévention et d'hygiène.

GESTION DES DÉCHETS CONTENANT DU PLOMB

- ▶ Appliquer les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets.

CONSTRUIRE UN MODE OPÉRATOIRE

- ▶ Choix des mesures de prévention.
- ▶ Rédaction des consignes.

ORGANISATION GÉNÉRALE DU CHANTIER

- ▶ Diagnostic.
- ▶ Visite des lieux avant/pendant/après travaux.

LES TECHNIQUES DE TRAITEMENT DU PLOMB DANS LES REVÊTEMENTS

IDENTIFIER LES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES

long du parcours.

SANCTION :

Attestation de formation.

Formation théorique et pratique.

Parler à un conseiller formation

☎ 01.47.23.79.72

- ▶ Responsabilités civile et pénale en matière de prévention.
- ▶ Responsabilités selon les codes applicables travail, santé, environnement, pénal.

LE CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP)

REPÉRAGE DU PLOMB AVANT TRAVAUX

- ▶ Savoir détecter les dysfonctionnements en amont.

FIN DE FORMATION

- ▶ Conclusions.
- ▶ Test de niveau et correction.
- ▶ Évaluation qualitative.
- ▶ Validation des acquis.
- ▶ Remise de l'attestation de formation.
- ▶ Remise d'un support de cours et documents annexes.

Votre formateur **Prévention et maîtrise du risque Plomb**

Des experts à votre service

Fort d'une expérience opérationnelle en projet, votre formateur a été sélectionné par nos services pédagogiques tant pour son expertise que pour ses qualités pédagogiques et sa volonté de transmettre son savoir-faire.

Comment financer la formation **Prévention et maîtrise du risque Plomb** ?

OPCO, POLE EMPLOI, CPF...

En tant qu'organisme de formation s'adressant principalement aux professionnels, nous vous conseillons et nous vous accompagnons dans vos démarches pour la prise en charge en tout ou partie de votre formation .

Nos principaux partenaires sont les OPCO tels que par exemple :

- ▶ opco.ep pour les salariés d'agences d'architecture.
- ▶ atlas pour les bureaux d'études et économistes de la construction.
- ▶ fif.pl pour les dirigeants non salariés en profession libérale.
- ▶ afdass pour les salariés d'agences de communication, spectacle, production...

Un chiffrage ainsi que les possibilités de financements selon votre opco vous seront adressés par un de nos conseillers en formation.

Les avantages du **présentiel** :

Déplacement dans vos locaux et partout en France.
La formation peut soit se dérouler dans une pièce dédiée soit dans la pièce principale de votre entreprise si sa configuration le permet.

- ▶ meilleure relationnel avec le formateur.

Formation **Prévention et maîtrise du risque Plomb** dans vos locaux ou en ligne

Quel format choisir ?

Ces deux formats de formation offrent chacun leurs intérêts pratiques. Chaque participant ayant ses préférences et ses contraintes en matière d'organisation, nous vous garantissons une formation réussie que ce soit en présentiel ou en distanciel.

Ils nous ont fait confiance pour leur formation :

[Voir un échantillon de quelques clients](#)

Nos formations sont réalisables partout en France, à domicile ou sur le lieu de travail.

Formation Paris, Lyon, Marseille, Lille, Nice, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Strasbourg...

Prise en charge par votre OPCO (Atlas, Opco EP, AKto, Afdas, FIF PL...)

Les avantages du **distanciel** :

Il est important d'être équipé du matériel nécessaire à savoir : poste informatique équipé, connexion internet fibre, webcam, micro et casque audio.

Un lien de réunion type Zoom ou Teams sera fourni aux stagiaires directement par le formateur.

- ▶ meilleure assiduité.
- ▶ temps de formation concentré sur une période donnée.
- ▶ possibilité de former plusieurs personnes simultanément et de manière plus efficace.

Le présentiel permet également plus de proximité avec le formateur et par conséquent un meilleur relationnel. Les échanges entre les participants sont aussi plus réguliers et plus décontractés.

- ▶ possibilité d'espacer les séances.
- ▶ nombre de participants plus limité.
- ▶ réduction des frais de déplacement.

Le distanciel permet aussi de participer depuis n'importe quel endroit, favorisant ainsi une meilleure gestion du temps et des contraintes personnelles. Les interactions peuvent se faire à travers divers outils collaboratifs, rendant les échanges dynamiques et interactifs.



Centre de formation STAGE'UP

Siège social : 23 rue Antigna 45000 ORLEANS

Siège commercial : 14 rue d'Amsterdam 750009 PARIS

Siret : 488 346 610 000 30 APE : 8559A N°Existence : 24 45 02361 45

email : contact@stageup.fr

01 47 23 79 72



formation éligible
PLAN DE FORMATION